



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 13 juin 2006 — N° 43

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

Mme Jérôme-Forget, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 27 Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'entente de prolongation de l'entente sur l'établissement et le maintien d'un corps de police sur le territoire d'Oujé-Bougoumou conclue entre les Cris d'Oujé-Bougoumou et le gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 362-20060613)

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

13 juin 2006

Une entente concernant la communication de renseignements entre la Régie de l'assurance maladie du Québec et le Centre de santé et de services sociaux de la Montagne.

(Dépôt n° 363-20060613)

M. Marcoux, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Bureau des infractions et amendes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 ;

(Dépôt n° 364-20060613)

Le rapport annuel de gestion du Bureau des infractions et amendes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2005 ;

(Dépôt n° 365-20060613)

Le plan d'action 2005-2006 du Bureau des infractions et amendes.

(Dépôt n° 366-20060613)

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel de la Régie de l'énergie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 367-20060613)

M. Després, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de la Commission des transports du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 368-20060613)

13 juin 2006

Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le plan d'action annuel 2006-2007 du Centre de recouvrement ;
(Dépôt n° 369-20060613)

Le rapport annuel de gestion de la Régie des rentes du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;
(Dépôt n° 370-20060613)

Le plan d'action 2006-2007 de la Régie des rentes du Québec ;
(Dépôt n° 371-20060613)

Le plan stratégique 2006-2011 de la Régie des rentes du Québec.
(Dépôt n° 372-20060613)

M. le président dépose :

Le rapport annuel de la Commission de la fonction publique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;
(Dépôt n° 373-20060613)

Le rapport du Vérificateur général sur les frais d'administration de la Commission de la fonction publique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;
(Dépôt n° 374-20060613)

Le rapport annuel des activités du Commissaire au lobbying, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;
(Dépôt n° 375-20060613)

Le rapport d'activité de l'Assemblée nationale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.
(Dépôt n° 376-20060613)

M. Lessard, ministre du Travail, dépose :

13 juin 2006

Le rapport annuel de gestion de la Commission des normes du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 377-20060613)

Dépôts de rapports de commissions

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, le 24 mai 2006, a procédé à l'examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial dans le cadre d'un mandat de surveillance d'organisme. La commission a aussi tenu des séances de travail les 15 mars, 24 mai et 1^{er} juin 2006. Ce rapport contient des observations et des conclusions.

(Dépôt n° 378-20060613)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Gendron (Abitibi-Ouest) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 662 citoyens et citoyennes de La Sarre, en Abitibi, concernant la réfection de la route 393 sud dans cette municipalité.

(Dépôt n° 379-20060613)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Cusano (Viau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 125 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une modification à l'article 1967 du *Code civil du Québec*.

(Dépôt n° 380-20060613)

13 juin 2006

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Simard (Richelieu) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 758 retraités de l'usine Aciers Atlas de
Sorel, concernant la création d'un fonds d'indemnisation et l'adoption du projet
de loi n° 194, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite.
(Dépôt n° 381-20060613)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Deslières (Beauharnois) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 114 127 citoyens et citoyennes du Québec,
concernant une hausse des droits d'assurance pour les motocyclistes.
(Dépôt n° 382-20060613)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Dumont (Rivière-du-Loup) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 13 509 citoyens et citoyennes du Québec,
concernant le système de protection de la jeunesse.
(Dépôt n° 383-20060613)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. Bergeron (Verchères) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 10 178 citoyens et citoyennes du Québec,
concernant la protection des sites Pascagama et Vallée des Montagnes blanches
contre toute exploitation industrielle.
(Dépôt n° 384-20060613)

13 juin 2006

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Legault (Rousseau) retire certains propos non parlementaires à deux reprises.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi sur les contrats des organismes publics ;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin de procéder à l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi modifiant la Loi sur le Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec ;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 8, Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission de la culture, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 21, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal ;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur les autochtones cris, inuit et naskapis et d'autres dispositions législatives.

13 juin 2006

Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin d'entendre la Protectrice du citoyen concernant son rapport annuel ;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'entériner le rapport d'imputabilité de la commission et d'organiser les travaux de la commission.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 80, Loi modifiant la Loi sur la police, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 80 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude d'un amendement qu'il indique.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

L'amendement de M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, au projet de loi n° 80 est étudié et adopté en commission plénière.

13 juin 2006

Le projet de loi n° 80, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat se poursuit sur la motion proposant l'adoption du projet de loi n° 80.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 80 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 88, Loi sur la sécurité privée, ainsi que l'amendement transmis par M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique.

L'amendement est déclaré recevable.

Après débat, l'amendement est adopté.

Le rapport amendé est adopté.

Adoption

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que le projet de loi n° 19, Loi instituant le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 19 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 1, Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations.

Un débat s'ensuit.

13 juin 2006

À 12 h 59, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 02.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 1, Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations.

Le débat terminé, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation relatif au projet de loi n° 24, Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur le ministère du Revenu.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption

M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, de la Francophonie canadienne, de l'Accord sur le commerce intérieur, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, propose que le projet de loi n° 86, Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 86 est adopté.

13 juin 2006

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions relatif au projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote, ainsi que l'amendement transmis par M. Pelletier, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques.

L'amendement est déclaré recevable.

Après débat, l'amendement est adopté.

Le rapport amendé est adopté.

Adoption

M. Marcoux, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le projet de loi n° 7, Loi modifiant la Loi sur les comptables agréés, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 7 est adopté.

M. Marcoux, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le projet de loi n° 14, Loi modifiant le Code des professions concernant la délivrance de permis, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 14 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 14 juin 2006, à 10 heures.

La motion est adoptée.

13 juin 2006

En conséquence, à 17 h 56, M. Cusano, premier vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 14 juin 2006, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 13 juin 2006, à 13 h 20, à Bromont, en présence de M. Charles A. Bogue, représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 9 Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route
- n° 15 Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives
- n° 23 Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques
- n° 31 Loi modifiant la Loi concernant la Société nationale du cheval de course
- n° 37 Loi concernant la prestation des services de santé par les médecins spécialistes

Le Président

MICHEL BISSONNET